

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 29 et 30 Août 2014 (Montigny le Bretonneux)

Membres présents :

M. Sylvain DUPLOYER	Président de la CNBMX
Mme Elisabeth VIOUGEAS	Membre
M. Joël MARTINEZ	Membre
M. Patrick MORA	Membre
M. Jacques PERRAGUIN	Membre
M. Bruno QUAEGEBEUR	Membre

Assiste :

M. Jonathan NOYANT	Coordinateur BMX
--------------------	------------------

Absents excusés :

Mlle Blandine COTTEREAU	Membre
M. Julien SASTRE	Invité DTN

**Compte rendu de la Commission Nationale de BMX
29 et 30 Août 2014 (Montigny le Bretonneux)**

ORDRE DU JOUR

1. Informations diverses	3
2. Retour sur les épreuves BMX	3
3. Candidatures épreuves officielles 2015 & 2016	5
4. Saison 2015	5
5. Divisions Nationales	8
6. Gestion des courses BMX par transpondeur.....	9
7. Pistes de BMX.....	9
8. Questions diverses	10

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 29 et 30 Août 2014 (Montigny le Bretonneux)

Début de la réunion vendredi 16h30

1. Informations diverses

a) Plan de développement FDJ

Sylvain DUPLOYER fait un point sur le plan de développement FDJ et sur les orientations à donner en 2015. Il est nécessaire de revoir les objectifs afin de pérenniser le partenariat avec la fondation FDJ.

Le sport féminin et le BMX Park restent deux axes prioritaires pour lesquels la fondation pourrait suivre la FFC.

Une réunion est prévue avec la fondation FDJ à la mi-Septembre.

b) Travaux sur la piste de SQY

Les travaux de la piste BMX de Saint Quentin en Yvelines vont concerner une réfection totale de celle-ci. Une réunion de planification a été mise en place par l'exploitant du site avec le constructeur.

Faisant suite à la sortie du guide UCI des pistes de BMX, les membres s'interrogent sur les critères qui diffèrent maintenant avec ceux de la piste de Saint Quentin en Yvelines (piste certifiée UCI en Février 2014).

Un courrier va être fait à l'UCI par le responsable des équipements sportifs de la FFC afin d'avoir des précisions sur les critères du guide UCI.

c) Statistiques licences

Une légère baisse de 200 licenciés est à constater (dont 120 concernant un club de Guadeloupe actuellement sans piste).

2. Retour sur les épreuves BMX

a) Trophée de France de BMX – Saint Quentin (PIC)

La CNBMX présente un bilan très positif de l'organisation du Trophée de France de BMX malgré une météo capricieuse. Les membres tiennent à

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 29 et 30 Août 2014 (Montigny le Bretonneux)

remercier la ville de Saint Quentin et à féliciter le club BMX de Saint Quentin pour leur dévouement et leur implication de qualité.

Le classement des clubs (nouveau 2014) a permis au club du Tréport (NOR) de devenir le « *meilleur club BMX formateur 2014* ».

b) Challenge National & Championnats de France – Saint Quentin en Yvelines (IDF)

Très bonne organisation générale malgré une première ligne droite quelque peu « vide » en public du fait de l'organisation générale du site. Il est à noter une amélioration de nombreux points dans l'organisation par rapport à la Coupe de France d'Avril.

Ceci étant, les membres de la CNBMX auraient souhaité que plus d'élus puissent assister aux Championnats de France de BMX car une réunion du Conseil Fédéral se tenait le même jour au Vélodrome National.

Le classement des clubs (nouveau 2014) a vu le club d'Evreux (NOR) de devenir le « *meilleur club BMX de France 2014* ».

c) Challenge Européen & Championnats d'Europe – Roskilde (DEN)

La CNBMX note un très bon comportement des pilotes Français présents sur place. La CNBMX félicite l'ensemble des pilotes Challenge et Championnat pour leur représentativité et leurs résultats sur cette épreuve.

d) Challenge Mondial & Championnats du Monde – Rotterdam (NED)

Cf. annexe 1

La CNBMX note un très bon comportement des pilotes Français présents sur place.

L'encadrement à nouveau mis en place pour le Challenge Mondial a été apprécié par les participants et leurs accompagnateurs.

La France était la 3^{ème} Nation la plus représentée (derrière les Pays-Bas et l'Angleterre). Concernant le Challenge Mondial, la France se classe 2^{ème} au

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 29 et 30 Août 2014 (Montigny le Bretonneux)

classement des Pays ayant le plus de finalistes (toutes catégories confondues). Il est à noter l'émergence de plusieurs (nouveaux) pays dans ce classement.

La CNBMX félicite l'ensemble des pilotes Challenge et Championnat pour leur représentativité et leurs résultats sur cette épreuve.

3. Candidatures épreuves officielles 2015 & 2016

a) Etat des lieux

Les membres de la CNBMX font un état des lieux des intentions de candidatures et des cahiers des charges d'organisations reçues pour les saisons 2015 et 2016.

b) Visite préalable des pistes

Les membres font le point sur les visites préalables des pistes de BMX. Ces visites ont pour but d'appréhender les éventuelles modifications de piste et conditionnent l'attribution d'une épreuve avant avis du Bureau Exécutif Fédéral.

Pour les épreuves de la saison 2015, le responsable des équipements sportifs va envoyer des courriers aux clubs concernés afin de pouvoir déterminer les pistes déjà classées niveau 1 n'ayant pas subi de modification et celles dont une visite est à planifier.

4. Saison 2015

a) Calendrier 2015

Cf. annexe 2

b) Tarif des engagements

Conformément aux autres augmentations d'engagements en application en 2012 et 2013, la CNBMX va proposer de faire passer le tarif d'engagement du Trophée de France de BMX de 20€ à 21€.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 29 et 30 Août 2014 (Montigny le Bretonneux)

c) Radios des arbitres

Une commande des radios pour les arbitres avec des casques mono-oreille a été passée.

d) Cas des Elite 2

Il est présenté aux membres un courrier reçu de l'UCI en date du 27 Juin dernier. Ce courrier fait état de la catégorie Elite 2 qui ne respecte pas les règles de regroupement de catégories régies par l'UCI.

Pour la saison 2015, les Coupes de France ne seront pas inscrites au calendrier UCI mais il subsiste la question des Indoors.

Par conséquent, afin d'être en conformité avec les directives de l'UCI et pour la saison 2015, la CNBMX propose de retirer la catégorie Elite 2 uniquement sur les Indoors.

Les pilotes qui évolueront dans la catégorie Elite 2 durant la saison 2015 seront répartis de la façon suivante sur les Indoors :

- Les pilotes âgés de 17/18 ans évolueront dans la catégorie Junior (championnat),
- Les pilotes âgés de 19/24 ans évolueront dans la catégorie Homme 19/24
- Les pilotes âgés de 25/29 ans évolueront dans la catégorie Homme 25/29
- Les pilotes âgés de 30 ans et plus évolueront dans la catégorie Homme 30+

Les Indoors de début de saison devraient probablement compter pour le Championnat de France des DN. De ce fait un aménagement du barème sera mis en place en lien direct avec la répartition des pilotes Elite 2.

Afin d'harmoniser les catégories Championnat avec celles de l'UCI, la CNBMX propose également de supprimer la catégorie Elite 2 à l'issue de la saison 2015.

Ainsi la saison 2016 verra les catégories suivantes :

- Elite (catégorie championnat, pilotes âgés de 19 ans et plus).

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 29 et 30 Août 2014 (Montigny le Bretonneux)

- Junior (catégorie championnat, pilotes de 17/18 habituellement en Elite 2 + Juniors Nationaux)
- Homme 17/18 nationaux (catégorie challenge)
- Homme 19/24 nationaux (catégorie challenge)
- Homme 25/29 nationaux (catégorie challenge)
- Homme 30+ nationaux (catégorie challenge)

Dans la cadre de la transition entre les deux saisons 2015 et 2016 et selon le principe des montées-descentes, la catégorie Elite (rappel : 19 ans et plus) sera composée de la façon suivante :

- Pilotes Elite 1 classés à la Coupe de France 2015,
- 16 premiers Elite 2 de la Coupe de France 2015,
- Pilotes Elite 2 en 2015 et volontaires (au-delà de la 16^{ème} place),
- 8 premiers Juniors Nationaux 2^{ème} année au CPP 2015,
- 16 premiers Homme 19/24 nationaux au CPP 2015 (obligatoire pour les 3 premiers, au choix du 4^{ème} au 16^{ème}),
- 3 premiers Homme 25/29 nationaux au CPP 2015 (au choix),
- 3 premiers Homme 30+ nationaux au CPP 2015 (au choix).

e) Le Classement Par Points

Le Classement Par Points (CPP) sera pris en compte de la même façon que la saison 2014 :

- Le CPP « Coupe de France » permettra aux pilotes classés de jouer leur sélection pour le Challenge Européen et le Challenge Mondial jusqu'à la Coupe de France des 23 et 24 mai 2015.
Le CPP complet (jusqu'à la dernière Coupe de France) servira à établir les montées-descentes pour la saison suivante.
- Le CPP « Challenge France » permettra aux pilotes classés de jouer leur sélection pour le Challenge Européen et le Challenge Mondial uniquement pour les catégories Cruisers, Pupilles, Benjamins.
Ce CPP servira également pour établir les montées-descentes pour la saison suivante.

f) Montées-Descentes

Comme prévu par la CNBMX, les quotas de pilotes doivent être revus dans certaines catégories.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 29 et 30 Août 2014 (Montigny le Bretonneux)

A ce titre, la CNBMX propose de faire passer les quotas de 64 pilotes à 80 pilotes pour les catégories suivantes :

- Minime Garçon,
- Cadet Garçon,
- Junior,
- Homme 19/24.

Cette modification de quota va permettre d'augmenter le nombre de pilotes qui vont passer du niveau Challenge France au niveau Coupe de France.

Les tableaux des montées-descentes vont donc être modifiés et diffusés très prochainement.

5. Divisions Nationales

a) Consultation externe des responsables des DN

La CNBMX souhaite lancer ponctuellement des consultations externes aux responsables des DN BMX.

A ce titre, un questionnaire va prochainement leur parvenir afin d'être interrogés sur différentes thématiques.

b) Barème des points

Les membres de la CNBMX rediscutent du barème de points des catégories Championnat.

Le barème 2014, malgré une revue des points bonus, s'est avéré ne pas correspondre aux attentes souhaitées (points Elite 1 > points Elite Dame > points Elite 2).

Plusieurs objectifs doivent être atteints à travers ce nouveau barème :

- Valoriser les 3 premières places,
- Valoriser le passage d'une phase qualificative à l'autre,
- Assurer la valeur sportive par les points, quel que soit le nombre d'engagés dans la catégorie.

A ce titre, la CNBMX va procéder à une consultation des responsables des DN BMX sur le sujet. Cette réflexion commune va permettre l'élaboration du nouveau barème qui rentrera en application pour 2015 (uniquement pour les catégories Championnat)

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 29 et 30 Août 2014 (Montigny le Bretonneux)

c) Tentes des Divisions Nationales BMX

Les membres de la CNBMX proposent de modifier les surfaces relatives aux tentes des Divisions Nationales BMX. Cette clause ne sera valable que s'il est avéré que l'organisateur possède l'espace suffisant aux implantations.

A partir de 2015, les organisateurs devront donc prévoir :

- DN1 : 27 m² (obligatoire) + 9m² (si place disponible) + parking pour la remorque à côté de chaque tente (si place disponible)
- DN2 : 18m² (si place disponible) + 9m² (si place disponible)

6. Gestion des courses BMX par transpondeur

Le Président de la CNBMX annonce que l'UEC souhaite faire évoluer le mode de gestion des courses BMX avec l'utilisation des transpondeurs. Une réunion doit avoir lieu prochainement avec l'UEC afin de travailler sur ce développement avec d'autres pays Européens. Le but étant d'utiliser tous le même matériel et de faire développer un programme commun nécessaire à l'utilisation de celui-ci.

7. Pistes de BMX

La CNBMX revient tout d'abord sur les résultats de la formation RT2 où 27 personnes ont été reçues en tant que Référent Technique 2. Sur ces 27, 7 personnes sont aptes à participer à la formation RT1 mais seuls 3 ont montré leur intérêt à cette finalité. Par conséquent afin de donner suite à la réalisation de formation RT1, les 4 personnes vont être relancées. Une décision sera alors prise en fonction de leurs réponses.

Il est ensuite rappelé que les candidats qui n'ont pas été reçus à la formation RT2 ne sont pas habilités à effectuer des classements de pistes de BMX (ces personnes se présenter aux formations de 2015). De plus, les personnes actuellement référents régionaux piste de BMX, devront obligatoirement participer à la formation RT2 qui sera organisée en 2015 afin de pouvoir continuer à classer des pistes de BMX (sous réserve de réussite à l'examen). A l'issue des deux formations RT2 en 2015 (une par moitié de France), le statut de référent régional piste de BMX n'existera plus et n'aura plus aucune valeur.

Enfin, dans le cadre des classements des pistes de BMX « Inter », les critères de classement vont être revus afin de correspondre au Guide de piste BMX UCI dernièrement sorti.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 29 et 30 Août 2014 (Montigny le Bretonneux)

8. Questions diverses

- **Assises du BMX :** Le Président de la CNBMX revient sur une proposition de M. Eric PIHET afin d'organiser des assises du BMX. Les membres présents approuvent cette idée. Dans un souci de représentativité, les personnes autorisées à participer à ces assises seront les Présidents des Commissions Régionales de BMX.
Ces assises vont être programmées au siège de la FFC, le 22 Novembre 2014 de 08h30 à 12h30. Cette date correspondant au CNPR, les Comités Régionaux pourront mutualiser les coûts de transport entre les Présidents de CRBMX et les Présidents de Comités Régionaux qui seront présents.
La CNBMX va également convier le responsable de la CRCA et ses représentants inter-régionaux à venir participer à ces assises.
- **Opération Secours Populaire :** les membres de la CNBMX font part des bons retours relatifs à cette opération qui consistait à offrir des initiations BMX aux enfants défavorisés dans une dizaine de ville sur le parcours du Tour de France.
Les membres de la CNBMX suivants se sont rendus sur place lors d'une de ces opérations : Sylvain DUPLOYER, Elisabeth VIOUGEAS, Joël MARTINEZ, Patrick MORA et Bruno QUEAGEBEUR.
Le seul bémol à noter correspond au manque de présence des clubs, des comités départementaux, des comités régionaux et des représentants du BMX.

Fin de la réunion samedi 13h15

Annexe 1 - Challenge Mondial BMX 2014 - Rotterdam

Étiquettes de lignes	Nombre de 1er	Nombre de 2ème	Nombre de 3ème	Nombre de 4ème	Nombre de 5ème	Nombre de 6ème	Nombre de 7ème	Nombre de 8ème	Total finalistes
NED	6	5	8	6	6	5	9	7	52
FRA	2	4	7	3	6	7	7	7	43
AUS	6	6	4	4	4	4	5	3	36
GBR	4	1	3	5	6	5	3	2	29
USA	4	6	4	4	2		2	3	25
NZE	5	6	3	3		1	2	2	22
BEL	2	1	1	3	3	4	1	1	16
SUI		2	2	1	1	2	2	2	12
COL		1		2	2	2	2	2	11
LAT	1	2		2	3			2	10
RSA	1	1	1		1	1	1	1	6
JAP	1	1	1		1	1		1	5
DEN	1			1	1			1	4
ARG			2	1		1			4
ECU						2	1	1	4
CAN	2		1						3
BOL		1		1					3
SPA				1	1		1		3
IRL	1	1							2
GER	1					1			2
ZIM	1						1		2
ARU						1	1		2
BRA					1			1	2
CZE					1			1	2
ITA				1					1
SWE			1						1
CHI						1			1
MEX								1	1
Total	38	38	38	38	38	38	38	38	38

Étiquettes de lignes	Total podiums
NED	19
AUS	16
USA	14
NZE	14
FRA	13
GBR	8
BEL	4
SUI	4
LAT	3
RSA	3
JAP	3
CAN	3
ARG	2
IRL	2
COL	1
DEN	1
BOL	1
GER	1
ZIM	1
ITA	1
SWE	1
ECU	0
SPA	0
ARU	0
BRA	0
CZE	0
ITA	0
SWE	0
CHI	0
MEX	0

Étiquettes de lignes	Total vainqueurs
NED	6
AUS	6
NZE	5
GBR	4
USA	4
FRA	2
BEL	2
CAN	2
LAT	1
RSA	1
JAP	1
DEN	1
IRL	1
GER	1
ZIM	1
SUI	0
COL	0
ARG	0
ECU	0
BOL	0
SPA	0
ARU	0
BRA	0
CZE	0
ITA	0
SWE	0
CHI	0
MEX	0

